

CONSEIL DE QUARTIER

VITRY SUD-ARDOINES

Réunion du jeudi 31 mai 2012

La réunion s'est tenue en présence de M. Moineau et Mme Le Corre, adjoints au Maire et référents du Conseil de quartier, de M. Benali (Directeur du Centre Social Balzac), de représentants de la SEMISE, de l'OPH, des services Habitat et Aménagement de la Ville, de l'amicale des locataires du Lys ainsi que de quatre habitants.

Présentation du projet de convention de Gestion Urbaine de Proximité

M. Moineau introduit la réunion en présentant le projet de convention de Gestion Urbaine de Proximité. M. Moineau et Mme Le Corre ont souhaité mettre cette question à l'ordre du jour afin de faciliter la consultation en abordant le sujet en Conseil de Quartier. La consultation des habitants sur ce sujet est obligatoire, elle prendra la forme d'une réunion publique.

La démarche de Gestion Urbaine de Proximité vise à garantir la qualité de vie des habitants du quartier.

Elle se doit :

- d'accompagner les habitants de la phase chantier jusqu'à la fin des travaux
- d'accompagner l'intégration de tous les habitants (anciens et nouveaux) à la mise en marche progressive du quartier dans un contexte renouvelé
- de pérenniser les investissements réalisés par l'ensemble des partenaires
- de conforter la place du quartier et des habitants dans la ville
- de permettre l'échange et la coordination entre les différents acteurs du quartier (habitants, bailleurs, syndicats de copropriété, Centre Social Balzac)

Cette convention sera signée pour une durée de cinq ans, elle se prolongera donc au-delà de la phase de rénovation.

La première étape de cette convention est un « diagnostic en marchant ». Il doit permettre de rassembler les élus, les habitants, les services de la Ville, ceux des bailleurs (notamment les personnels de proximité) et des autres propriétaires présents sur le territoire concerné afin de partager un diagnostic commun du fonctionnement du quartier et de définir les améliorations à apporter, de coordonner les actions à mettre en œuvre et de partager les informations essentielles à la vie du quartier. M. Moineau précise

que cette visite de quartier sera l'occasion une fois par an de pointer les problèmes. Ce diagnostic sera donc utile à tous les bailleurs. A la suite de cette visite, un relevé des dysfonctionnements sera établi ainsi qu'un plan d'action pour permettre la résolution des difficultés rencontrées.

Le diagnostic suivant s'attachera à noter les évolutions constatées et relever les problématiques nouvelles. Des outils de veille seront également mis en place pour suivre les évolutions, anticiper les dysfonctionnements et les dégradations. Des indicateurs seront mis en place pour pointer ce à quoi il faut être attentif. Cette convention permettra aux acteurs de connaître les limites des différents patrimoines afin de permettre l'intervention rapide sur l'ensemble des espaces respectifs. Cette convention va donner de manière précise les engagements des différents partenaires en toute transparence.

M. Moineau souhaiterait que la consultation mise en place réunisse le plus d'habitants possible et demande aux habitants présents quelles sont les actions à mettre en place pour « booster » la consultation.

Les représentants de l'Amicale des locataires du Lys expriment leur crainte que cette convention de gestion urbaine de proximité se focalise sur les futurs logements. Ils rappellent qu'il y a déjà des problèmes sur les logements existants. Un autre habitant remarque que vu des quartiers pavillonnaires, les habitants ont l'impression que la rénovation urbaine a changé les choses. Les représentants de l'Amicale du Lys approuvent. En effet, il est indéniable que l'image du quartier s'est améliorée mais les problèmes se sont déplacés. Les habitants du conseil de quartier encouragent les habitants du Lys à venir plus souvent au Conseil de Quartier pour exposer leurs problèmes.



Pourquoi n'y a-t-il pas de gardien d'immeuble sur le quartier Balzac ?

M. Moineau répond que l'OPH a l'obligation d'avoir un personnel de proximité pour cent logements. Aujourd'hui, il y en a un pour quatre vingt logements. Ce ne sont pas des gardiens mais des agents d'accueil. Les gardiens étaient efficaces à un moment mais ne le sont plus. Il n'y a pas de remède miracle sur les questions de civisme. Il faut de la pédagogie et cela passe par plus de vie sociale, associative et des institutions plus présentes sur le quartier. La convention GUP en fait partie.

Les représentants de l'amicale du Lys insistent sur le fait que les habitants se mobiliseront s'ils constatent qu'ils sont entendus sur les difficultés quotidiennes.

M. Moineau rappelle que la convention de gestion urbaine de proximité doit être votée en Conseil Municipal en octobre. Il y aura une réunion publique de concertation sur la mise en place de la convention de gestion urbaine de proximité.

Prochaine réunion

**Mardi 2 octobre 2012
à 18h30,
au Centre Social Balzac,
12 rue Olympe de Gouges**

Pour tout renseignement concernant le Conseil de quartier et pour y participer (inscription obligatoire), rendez-vous sur le site web de la ville : www.mairie-vitry94.fr (rubriques «citoyenneté» puis «vie de quartier») ou contactez le service Vie de Quartier, tél : 01.46.82.81.96

NB : Initialement prévue le mardi 8 septembre la prochaine réunion est reportée. C'est en effet ce même mardi 18 qu'est organisée, à la Maison des Projets, l'inauguration de l'exposition sur le projet de Programme Local de l'Habitat. Les membres du Conseil de Quartier sont invités à y participer.

Le Conseil de Quartier se réunira donc dans le cadre de la concertation publique sur le projet de Gestion Urbaine de Proximité **le mardi 2 octobre 2012.**